

Founders Forward Perfect Pitch

Règlement

1. Présentation de l'opérateur et du partenaire de Founders Forward Perfect Pitch

INCO est une association qui œuvre pour un monde plus inclusif et durable, à travers le soutien aux entrepreneur·es à fort impact pour une nouvelle économie inclusive et durable.

INCO a développé un réseau mondial d'incubateurs à destination des start-ups à impact social et environnemental (green) pour répondre aux aspirations d'une nouvelle génération qui souhaite combiner aventure entrepreneuriale et impact social et environnemental. Elle a mis en place des programmes d'incubation répartis sur 35 pays. INCO rassemble ainsi un réseau de plus de 500 entrepreneur·es à fort impact et interconnecté·es (le « INCO Network »).

A travers ses programmes d'incubation, INCO met à disposition de ses entrepreneur·es les ressources nécessaires, humaines et matérielles, pour les aider à développer leur entreprise et à accroître leur impact.

En intégrant l'ensemble de ses activités dans un modèle unique d'accélérateur – identification des entrepreneur·es via des bootcamps, incubation pendant 3 à 9 mois, et investissement de capital à tous les stades de développement – INCO démultiplie les chances de réussite des start-ups qui rendent le monde plus inclusif et plus durable.

Un des piliers de l'impact de JPMorganChase est de développer l'entrepreneuriat et de soutenir la croissance des petites entreprises, l'épine dorsale de l'économie. Leur succès contribue à renforcer les communautés en créant de nouveaux emplois, en stimulant la croissance économique locale et en offrant aux résidents davantage d'options et de possibilités. JPMorganChase aide ces entrepreneur·es à disposer des ressources nécessaires à leur développement grâce à leurs outils et écosystème pouvant proposer des formations, du mentorat ou encore un accès au capital, mais aussi par une aide à l'accès aux marchés publics et privés. Leur but est d'éliminer les obstacles à la croissance de ces structures et de permettre aux entrepreneur·es peu représenté·es dans cet écosystème de développer un modèle économique durable.

Dans cette optique, JPMorganChase a développé le programme Founders Forward Perfect Pitch, une nouvelle initiative afin de soutenir les démarches entrepreneuriales des femmes entrepreneures éloignées du milieu de l'investissement. Le programme est axé sur le développement des compétences des femmes entrepreneures en matière de présentation et de pitch dans un premier temps, puis sur le développement de compétences transversales. Le programme récompense la lauréate par un prix de 10 000 €.

2. Présentation de Founders Forward Perfect Pitch et du Prix

JPMorganChase et INCO ont souhaité la création d'une édition de Founders Forward Perfect Pitch à Paris dans le but d'encourager et valoriser l'entrepreneuriat féminin et récompenser la meilleure candidate par un prix de 10 000 €.

3. Le programme

3.1 Appel à projets

- Un appel à projets sera lancé. Le règlement et le dossier de participation seront accessibles sur le site Internet dédié.
- La période de soumission des projets est comprise entre l'ouverture de l'appel à projet et la date de clôture de l'appel à projet, tels qu'annoncés sur les réseaux sociaux et sur le site Internet dédié.
- Une fois le dossier soumis, le porteur de projet ne pourra plus effectuer de modifications.
- Un projet créé après la date de clôture de l'appel à projet ne sera pas étudié.

3.2 Critères de sélection

Les entrepreneures seront sélectionnées selon les 6 principaux critères suivants :

- être la dirigeante d'une entreprise domiciliée en France
- exercer cette activité dans cette entreprise depuis 1 an, et jusqu'à 5 ans maximum
- générer entre 50 000 € et 250 000 € de chiffre d'affaires ou avoir 3 clients en B2B
- être en mesure de lever des fonds
- ne pas avoir d'expérience antérieure avec des acteur.rices de l'investissement (avoir levé des fonds par le biais de Business Angels ou de fonds seed est toléré)
- porter un projet de préférence à impact positif pour la société et/ou l'environnement
- présenter le projet de manière claire et précise devant les différents auditoires

3.3 Déroulement du prix

JPMorganChase et INCO pré-sélectionnent 15 dossiers parmi les candidatures présentées. Les participantes retenues assisteront à un webinaire de lancement le 27 août 2024, puis à des ateliers de perfectionnement au pitch, en anglais, en présentiel avec les experts d'INCO le 3 septembre 2024, et pitcheront ensuite, en anglais, en présentiel le 12 septembre 2024 devant des collaborateurs de JPMorganChase, qui retiendront 4 finalistes.

Une répétition sur scène pour les 4 finalistes aura lieu le 16 septembre 2024 en présentiel.

La finale consistera en un pitch sur scène, en anglais, devant un jury composé d'experts de l'investissement, et sera suivie d'un dîner de gala durant lequel sera annoncé le nom de la lauréate, qui se verra offrir un prix de 10 000 €. La finale aura lieu le 19 septembre 2024.

Les 4 finalistes bénéficieront en présentiel, le 27 novembre 2024, d'un accompagnement personnalisé avec les experts métiers de JPMorganChase, pour monter en compétence sur des sujets transversaux.

4. Prix et récompenses

La lauréate :

- Remporte une dotation de 10 000 euros (dix mille euros).

Les 4 finalistes :

- Bénéficieront d'une visibilité médiatique locale et nationale.
- Bénéficieront d'un accompagnement personnalisé avec les experts métiers de JPMorganChase, pour monter en compétence sur des sujets transversaux.

5. Engagements des participants

Chaque entrepreneure s'engage, à partir du moment où elle candidate, à participer au bon déroulement du concours, à travers :

- Le fait de remplir le dossier de candidature du Founders Forward Perfect Pitch, téléchargeable sur le site de Founders Forward Perfect Pitch, et de fournir l'ensemble des pièces justificatives (administratives et financières) demandées, soit :

- Une pièce d'identité en cours de validité (pour la personne qui bénéficiera du programme)
- Un extrait KBIS
- Les derniers bilans et comptes de résultat
- Un RIB valide (permettant de recevoir la dotation)
- Tout autre document / présentation permettant de connaître le projet de la candidate

- Sa participation obligatoire au webinaire de lancement, aux ateliers, à la première étape de sélection, à la répétition et à la finale, ces participations étant les conditions pour recevoir le prix.

- Son autorisation à voir son nom et son image être utilisés dans le cadre de la promotion de Founders Forward Perfect Pitch. La présente autorisation est consentie pour tous supports connus ou à connaître, pour toute la durée de Founders Forward Perfect Pitch et de tout autre document promotionnel et d'information relatifs à ce concours.

- Sa participation aux sollicitations presse organisées pour mettre en valeur Founders Forward Perfect Pitch et l'ensemble des candidates.

Par ailleurs, l'entrepreneure doit :

- Être majeure et résider en France métropolitaine.

Et l'entreprise doit :

- Avoir domicilié son activité en France;
- Exister depuis au moins 1 an, et ne pas excéder les 5 ans d'existence ;

Le dépôt de candidature est soumis aux règles suivantes :

- Il ne peut y avoir qu'une seule personne représentant le projet dans le cadre de la participation à Founders Forward Perfect Pitch
- Les membres des différents jurys ainsi que les membres de leur famille (ascendants, descendants, frères et soeurs) ne peuvent pas déposer de projet.

- Les collaborateurs de JPMorganChase et INCO souhaitant déposer un projet doivent représenter une organisation qui n'a pas de lien direct ou indirect avec le fonctionnement de JPMorganChase et INCO.
- La participation est gratuite et sans engagement.

Toute indication d'identité ou d'adresse falsifiée, frauduleuse, fautive, mensongère, incorrecte, inexacte, entraîne l'exclusion de la participante.

Tout projet déposé ne pourra pas :

- Être réalisé au bénéfice d'une seule personne.
- Inclure du contenu offensant, obscène ou suggestif, de la propagande, des informations trompeuses, diffamatoires ou dénigrantes à l'égard d'autres personnes, associations ou entreprises ou encourager toute forme de haine, des groupes racistes ou terroristes.
- Contenir des propos discriminatoires fondés sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion publique ou toute autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.
- Promouvoir des intérêts religieux tel que convertir des personnes à une religion particulière ou agrandir une communauté religieuse.
- Soutenir un parti politique ou un groupe politisé.
- Dénigrer une croyance, une action politique ou une loi ou encore encourager la violation de la loi.
- Promouvoir des activités dangereuses.
- Aborder des sujets controversés contraires aux intérêts de JPMorganChase et INCO.
- Être utilisé pour une tombola ou un jeu de loterie.

La détermination de ces éléments est laissée à l'appréciation souveraine de JPMorganChase et d'INCO.

Enfin, la candidate doit répondre aux critères de sélection cités à l'article 3.2.

La participation à Founders Forward Perfect Pitch vaut acceptation entière et sans réserve de chacune des clauses du présent règlement.

Le règlement se suffit à lui-même, JPMorganChase et INCO sont seuls habilités à l'interpréter dans le cas où une précision serait nécessaire.

Les demandes de participation qui ne répondent pas aux conditions mentionnées dans le règlement seront exclues.

Aucune réclamation ne pourra être faite concernant les décisions du jury qui demeureront souveraines.

6. Droit de modification et de retrait

JPMorganChase et INCO se réservent la possibilité d'écourter, de proroger, de modifier, de reporter ou d'annuler le présent concours sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

Le règlement du concours pourra si nécessaire être modifié.

La participante peut également annuler sa participation jusqu'à la phase de présélection des 15 entrepreneures.

7. Propriété intellectuelle

Dans le cadre de Founders Forward Perfect Pitch, les candidates communiqueront à JPMorganChase et INCO des documents, contributions et/ou livrables susceptibles d'être protégés par un droit de propriété intellectuelle. JPMorganChase et INCO s'engagent à ne faire aucun usage du dossier de candidature et de ses pièces jointes dans un autre but que les finalités visées ci-dessus. Les candidates s'engagent expressément à ne pas abuser des droits qui peuvent leur être reconnus par la loi, tout abus ouvrant droit pour JPMorganChase et INCO à disqualifier la candidate concernée.

Les participantes certifient que le contenu de l'appel à projet est entièrement original, libre de tous droits et ne contient aucune reproduction ou emprunt, même partiel, à une autre œuvre ou à une société.

Les candidates s'engagent à agir d'une manière visant à satisfaire également les besoins de Founders Forward Perfect Pitch. En tout état de cause, la participation à Founders Forward Perfect Pitch implique l'acceptation par les candidates des dispositions du Règlement et les candidates s'engagent à respecter les engagements dans le cadre de Founders Forward Perfect Pitch, notamment en termes de livraison du dossier de candidature et des pièces jointes dans les délais convenus. Les candidates garantissent à JPMorganChase et à INCO la jouissance paisible du dossier du jury et les pièces jointes contre tout trouble, revendication ou éviction quelconque et ce, pendant la durée de Founders Forward Perfect Pitch et des droits de propriété intellectuelle.

En enregistrant ces détails, la personne accorde à JPMorganChase et INCO l'autorisation, pour une durée de 3 ans, de publier les éléments du projet sur le site dédié ainsi que dans d'autres médias tels que (liste non exhaustive) : le site de Founders Forward Perfect Pitch, les communications électroniques internes et externes, les communications papier.

8. Exploitation de l'image des gagnantes

Les données personnelles collectées par JPMorganChase et INCO auprès des candidates au concours seront utilisées exclusivement pour les besoins de l'attribution du prix, des récompenses et le cas-échéant, pour la communication visée par la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés ».

Chaque participante déclare autoriser JPMorganChase et INCO à utiliser, à titre publicitaire, son nom, prénom, adresse et photographie, ainsi que sa voix, sans que cela ne lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de leur prix, dans une limite de deux (2) ans à compter de la fin de Founders Forward Perfect Pitch.

Les finalistes et la lauréate acceptent d'être citées comme « finaliste » ou « lauréate » de Founders Forward Perfect Pitch dans les différentes communications sur le sujet.

Elles autorisent également par avance que leur nom, département et intitulé du projet soient portés à la connaissance du public par JPMorganChase et INCO.

Les candidats ne peuvent faire usage des marques de JPMorganChase, INCO et Founders Forward Perfect Pitch que pour communiquer sur leur participation au concours et l'obtention éventuelle du prix ou du statut de finaliste. Toute autre utilisation sera soumise à l'autorisation préalable de JPMorganChase et INCO.

9. Annulation ou suspension du prix

JPMorganChase et INCO se réservent le droit d'annuler ou de suspendre l'attribution du Prix en cas de force majeure.

En cas de fraude d'une ou plusieurs candidates, JPMorganChase et INCO se réservent la possibilité d'exclure du Prix la ou les participantes en cause. JPMorganChase et INCO ne pourront être tenus pour responsables d'une annulation ou d'une suspension du prix conformément au présent Article et aucune indemnité ou compensation ne sera due à la participante.

Ils se réservent le droit de ne sélectionner aucun projet si la qualité est jugée insuffisante.

10. Limitation de responsabilité

JPMorganChase et INCO ne pourront en aucun cas être tenu responsables du dysfonctionnement du réseau internet, du bon envoi des mails, de la mauvaise diffusion de l'appel à projets, de sa suspension ou annulation.

Les frais engagés par les participants restent à leur charge et ne peuvent donner lieu à quelconque remboursement.